

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
TENUE LE 13 OCTOBRE 2015  
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1 et maire suppléant  
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2  
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3  
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5  
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

SONT ABSENTS:

Madame Dominique Payette, mairesse  
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4

Monsieur Guy Rochette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse.
- 04- Mot des conseillers.
- 05- Gestion administrative :
  - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
  - b) Comptes à payer;
  - c) Comptes à recevoir;
  - d) État de revenus et dépenses au 30 septembre 2015.
- 06- Service juridique « Première ligne ».
- 07- Déneigement du stationnement de « Les Marais du Nord ».
- 08- Achat de sable et sel pour l'entretien hivernal.
- 09- Service de Premier répondant.
- 10- Règlement concernant le stationnement.
- 11- Bell – Contrat pour le service 911.
- 12- Demande d'aide financière – Fonds Chantier Canada-Québec.
- 13- Urbanisme – Nomination de fonctionnaires désignés.
- 14- Varia.
- 15- Période de questions.

12-15-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-072 Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

12-15-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2015-073 Il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu que les procès-verbaux suivants soient adoptés :

- no. 2015-09, séance extraordinaire du 1 septembre 2015;
- no. 2015-10, séance ordinaire du 14 septembre 2015;
- no. 2015-11, séance extraordinaire du 6 octobre 2015.

12-15-03 Mot de la mairesse

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

12-15-04 Mot des conseillers

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

12-15-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de septembre 2015.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2015-074 ATTENDU QUE les comptes à payer au 30 septembre 2015 totalisent un montant de 12 681,29 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie des listes de comptes payables et des factures payées par paiement électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures de septembre payées électroniquement (22 954,90 \$) ainsi que les chèques émis sans résolution (639,66 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 30 septembre 2015, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Comptes à recevoir

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des taxes à recevoir au 7 octobre 2015 qui totalisent un montant de 82 479,24 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

d) État des revenus et dépenses au 30 septembre 2015

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2015.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

12-15-06 Service juridique « Première ligne »

Résolution 2015-075 ATTENDU QUE la firme d'avocats *Lavery* propose un service professionnel appelé *Service Première Ligne* et qui comprend :

- un accès téléphonique illimité pour répondre à toute question reliée à l'administration de la municipalité, dans la mesure cependant où la réponse n'exige aucune recherche législative, jurisprudentielle, doctrinale ou autre;
- la vérification légale des projets de procès-verbaux des réunions du conseil avant leur adoption finale par le conseil;
- rencontre de 2 heures, annuellement, avec les membres du conseil et la directrice générale pour discuter de l'administration de la municipalité et aborder certains dossiers particuliers.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que Ville de Lac-Delage adhère de nouveau pour la prochaine année à ce service, et ce, pour un montant forfaitaire annuel de 1 000 \$, plus taxes et déboursés.

12-15-07 Déneigement du stationnement de « Les Marais du Nord »

Résolution 2015-076 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, tous deux conseillers, et unanimement résolu que Ville de Lac-Delage poursuive sa collaboration avec l'APEL du lac Saint-Charles en acquiesçant à leur demande de déneigement du stationnement des Marais du Nord pour l'hiver 2015-2016, et ce, uniquement aux conditions suivantes :

- lors des opérations de déneigement, Ville de Lac-Delage ne pourra être tenue responsable des bris occasionnés aux infrastructures, à

l'aménagement et aux biens des Marais du Nord ainsi qu'aux véhicules laissés sur ou à proximité du stationnement;

- aucune voiture ne devra être présente sur le stationnement des Marais du Nord lors des opérations de déneigement exécutées par les employés de Ville de Lac-Delage;
- le déneigement du stationnement des Marais du Nord sera exécuté uniquement après que les opérations de déneigement des voies publiques de Lac-Delage auront été réalisées;
- les opérations seront réalisées uniquement lorsque les employés seront également appelés pour des travaux sur le territoire de Lac-Delage;
- cette collaboration aux travaux de déneigement se fera seulement avec l'équipement appartenant à Ville de Lac-Delage;
- les services de souffleuse ne sont pas inclus dans cette proposition de collaboration;
- s'il s'avérait qu'en raison d'un encombrement trop important de neige sur le stationnement des Marais du Nord, les employés de la Ville de Lac-Delage ne pouvaient procéder au déneigement avec les équipements disponibles, Ville de Lac-Delage mettrait fin momentanément à cette entente jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

#### 12-15-08 Achat de sable et sel pour l'entretien hivernal

Résolution 2015-077 ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues pour la fourniture de sel de déglacage, soit :

Mines Seleine	87,04 \$ par tonne métrique
Entreprises BLC	90,00 \$ par tonne métrique

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues pour la fourniture de sable pour l'entretien hivernal, soit :

Entreprises BLC	12,50 \$ /tonne métrique
Béton Chevalier	12,50 \$ / tonne métrique
Deneigement Denis Poulin inc	9,60 \$ /tonne métrique

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu d'autoriser :

- l'achat de 28 tonnes de sel de déglacage provenant de la compagnie Mines Seleine;
- l'achat de 280 tonnes de sable provenant de la compagnie Déneigement Denis Poulin inc.

#### 12-15-09 Service Premier répondant

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

12-15-10 Règlement concernant le stationnement

Ce point est reporté à une assemblée ultérieure.

12-15-11 Bell – Contrat pour le service 911

Résolution 2015-078 ATTENDU QUE le contrat relatif au service 911, entre Ville de Lac-Delage et Bell Canada, est renouvelable à tous les cinq ans;

ATTENDU QUE Ville de Lac-Delage souhaite renouveler ce service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu de renouveler le contrat relatif au service 9-1-1, liant Ville de Lac-Delage et Bell Canada, ce pour les cinq prochaines années.

12-15-12 Demande d'aide financière – Fonds Chantier Canada-Québec

Résolution 2015-079 ATTENDU que Ville de Lac-Delage désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du programme Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités ;

ATTENDU que le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout a été révisé et accepté par le MAMOT ;

ATTENDU les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

ATTENDU que le projet proposé est autorisé par le conseil et la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, tous deux conseillers, et unanimement résolu :

QUE madame Guylaine Thibault, directrice générale, soit autorisée à déposer, pour et au nom de Ville de Lac-Delage, la demande d'aide financière au programme *Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités, sous-volet 1.1*;

QUE Ville de Lac-Delage informe le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire qu'elle retire sa demande d'aide financière, présentée en 2014, dans le cadre du programme PIQM volet 1.5.

12-15-13 Urbanisme – Nomination de fonctionnaires désignés

Résolution 2015-080 Il est proposé par monsieur Alexandre Boiteau, appuyé par monsieur Bruce Wallace, tous deux conseillers, et unanimement résolu de nommer monsieur Sydney Lavoie pour agir en tant que fonctionnaire désigné pouvant étudier les demandes et émettre les certificats d'autorisation relatifs à la coupe d'arbres.



12-15-14 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

12-15-15 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Guy Rochette, maire suppléant, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2015-081 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, tous deux conseillers, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

---

Guy Rochette, maire suppléant

---

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière